BÉJAÏA

Quatre morts et deux blessés dans un accident de la route à Derguina

La route continue de tuer à Béjaïa où un tragique accident s'est produit, dans l'après-midi de mercredi à 16h30, sur le CW 16, plus précisément au lieu-dit Ifalene, village Aït Idris, relevant de la commune de Taskriout, dans la daïra de Darguina, à l'est du chef-lieu de la wilaya.

Le drame a fait quatre morts et deux blessés. Une fillette de 5 ans s'en est sortie miraculeusement de cette hécatombe avec quelques égratignures, rapportent les éléments de la Protection civile de Béjaïa, dépêchés aussitôt sur les lieux du sinistre avec 3 ambulances, un véhicule de commandement et deux autres d'intervention pour secourir les victimes.

Trois femmes, âgées respectivement de 20, 32 et 55 ans et le conducteur âgé de 36 ans sont morts sur le coup lors de l'accident. La Protection civile signale aussi qu'une autre fillette âgée de 7 ans, gravement blessée, a été transportée à l'hôpital avant l'arrivée des secours.

L'accident a impliqué un camion à benne de marque JMC sur le CW 16 en direction de la RN 9. A l'origine du drame, le dérapage d'un camion ayant dévalé un ravin de quelques dizaines de mètres pour se stabiliser à environ 70 m en contre bas.

Le camion a dérapé à la faveur de la chaussée mouillée (début de pluie), précise la Protection civile, s'appuyant sur certains témoignages recueillis sur les lieux de la tragédie .

Les cinq victimes ont été évacuées par les secours de la Protection civile vers la polyclinique de Tamridjt, puis transférées à l'hôpital de Kherrata.

Dans son bilan, la Protection civile note depuis le début de l'année au 10 août dernier, 1 103 accidents ayant engendré 1 352 blessés et 38 morts enregistrés à travers tout le réseau routier et ferroviaire de la wilaya.

Pour la période allant du 1er juin au 10 août passé, la Protection civile signale 443 accidents ayant fait 550 blessés et 22 morts.

Si le nombre d'accidents est en sensible baisse par rapport à la même période estivale avec 613 accidents en 2015, le nombre de décès a pratiquement doublé avec seulement 11 morts du 1er juin au 10 août 2015 contre 22 décès en 2016.

Par ailleurs, dans la journée d'hier, un autre accident de la route a été signalé sur la RN24 sur la côte-ouest béjaouie faisant deux blessés alors qu' une troisième personne se trouvant dans le véhicule accidenté est portée disparue, selon la Protection civile de Béjaïa.

A. Kersani

AGENCE D'EMPLOI DE LA VILLE DES HAMMADITES

14 604 demandeurs d'emploi placés

Quelque 14 604 demandeurs d'emploi ont été placés dans les différentes entreprises économiques de la wilaya de Béjaïa durant les sept premiers mois de l'année en cours, rapporte dans un communiqué l'agence de wilaya de Béjaïa de l'emploi.

12 466 placements sont signalés dans le cadre classique,1 070 dans le cadre Daip et 1 068 pour le système CTA (contrat de travail aidé).

Près de 91,29 % des placements sont effectués dans le secteur privé et moins de 9% dans le secteur public. 15 497 offres d'emploi sont ainsi enregistrées dont 35% dans le secteur du bâtiment, 33% dans l'industrie et 24% dans les services, indique-t-on dans le même communiqué, tout en précisant que plus de 707 entreprises ont été visitées par les conseillers des agences locales pour la collecte et le suivi des offres.

Le nombre de demandeurs enregistré est de 53 844 dont 74,53 de sexe masculin et 25,47 de sexe féminin, avec un total de 22,69 d'universitaires.

L'agence d'emploi de la wilaya de Béjaïa note que le nouveau système Wassit a facilité l'inscription des demandeurs d'emploi en leur permettant de faire l'inscription et le placement à partir de n'importe quelle agence se trouvant à travers le territoire national.

Le nouveau système en question permet aussi la mobilité des demandeurs d'emploi qui peuvent bénéficier des offres d'emploi qui répondent à leur profil dans d'autres wilayas du pays, a-t-on souligné dans le communiqué.

A. K.

Un nouveau noyé sur les plages

Un nouveau cas de noyade a été enregistré dans la journée de jeudi sur une plage interdite à la baignade à Imaâden (Tichy), selon la Protection civile de Béjaïa.

Il s'agit d'un jeune de 22 ans, originaire de Biskra.

La victime, qui voulait immortaliser son passage sur cette plage béjaouie à travers un selfie, a glissé sur un rocher pour chuter dans une mer très agitée, précisent les éléments de la Protection civile.

Les plongeurs de la Protection civile étaient encore à la recherche du corps de la victime dans la journée d'hier. Il convient de rappeler que pas moins de 11 cas de noyade sont enregistrés à travers les différentes plages de la wilaya de Béjaïa depuis le début de la saison estivale.

A. K.

KHENCHELA

Chute mortelle du 4e étage

Un jeune homme, souffrant de troubles psychologiques, âgé de 28 ans, demeurant à Khenchela, a trouvé la mort suite à une chute volontaire du 4e étage de son domicile familial, situé dans un quartier populeux au chef-lieu de la wilaya.

Le jeune, toujours en vie après sa chute, a succombé à une hémorragie cérébrale causée par la chute. Son corps a été transporté par les services de la Protection civile à la morgue de l'hôpital en attendant le résultat de l'autopsie et celui de l'enquête déclenchée par les services de la police sur instruction du procureur général du tribunal de Khenchela.

Benzaïm A.

GUELMA

Les deux roues motorisés, un risque sous-évalué

Ces dernières années, l'usage des deux-roues motorisés s'est fortement développé à travers toute la wilaya. Mais selon les spécialistes, il s'agit d'un phénomène d'ampleur nationale. En effet, le nombre de motos qui circulent à Guelma est souvent sujet à échanges, voire à polémique. Évaluations, chiffres, contre-chiffres… Bref, difficile de faire la part entre le réel et l'erroné.

Quoi qu'il en soit, les motos sont de plus en plus nombreuses à circuler, même dans les quartiers les plus peuplés de la cité. Ce constat est un témoin de la mutation de la mobilité urbaine dans la wilaya de Guelma. Il résulte d'un penchant des jeunes pour ce moyen de loisir qui est en réalité un mode de transport plus rapide et moins compliqué, pour faire face à la congestion grandissante du trafic dans les grandes agglomérations. Mais il pose aujourd'hui un grand problème en matière de sécurité routière et de cohabitation avec les autres usagers.

Les riverains interpellent d'ailleurs les parties concernées lorsque les services de sécurité annoncent, à chaque fois, des chiffres inquiétants sur les accidents des 2 roues motorisés et du nombre de victimes enregistrés ces dernières années sur les axes routiers de la wilaya.

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya a dévoilé cette semaine le bilan du mois de juillet dernier concernant ces usagers de la route. Alors que les motos plus ou moins grosses, au sens strict, sont principalement utilisées par les jeunes guelmis en tant qu'activité de loisir et d'exhibition très prisée, mais rarement dédié à un usage quotidien et urbain, pour les observateurs, cela n'a rien d'étonnant. L'utilisation évaluée approximativement des 2 roues motorisés par les jeunes de Guelma est sensiblement élevée.

Les axes routiers où l'on circule le plus en moto sont : les boulevards Souidani-Boudjemaâ, de la Sonacome, du 1er Novembre... et dans les principales cités périphériques de Guelma. Cette augmentation de ce type de véhicules n'est pas sans conséquence sur la circulation en zone urbaine et sur la sécurité des riverains , qui pose débat.

Lors de la lecture du rapport concernant les accidents de moto du mois de juillet dernier, on avait constaté que la police de Guelma a enregistré, au total, une trentaine d'infractions au code de la route par les motards, dont une quinzaine de délits.

En revanche, le même rapport fait ressortir 6 retraits de permis pour une durée temporaire de 3 mois. Toutefois, des accidents mortels ont eu lieu ces dernières années en milieu urbain à Guelma. Une déferlante qui oblige les services concernés à évaluer avec précision le trafic des motos, pour pouvoir évaluer globalement les risques. Décidément, rouler à 2 roues devient plus risqué pour les motards. Ces derniers doivent être attentifs pour ne pas mettre leur vie et celle des usagers de la route, en danger. Mais la vigilance doit également être de mise, suite aux défauts inhérents à l'état de certains axes routiers, avec notamment les dos-d'âne qui ne répondent pas aux normes et les fameux nids-de-poule.

Toutes les parties prenantes sont interpellées, il ne reste donc que des progrès à faire.

Noureddine Guergour